

Que sais-tu sur la procédure d'élaboration des lois ?

Pour tester tes connaissances, démêle le vrai du faux parmi les affirmations suivantes.

1

Une loi, c'est un texte voté par le Parlement qui s'applique à certains citoyens.

Vrai ou **Faux**

2

Le gouvernement et le Parlement peuvent écrire et proposer des lois.

Vrai ou **Faux**

3

Pour être adoptée, une loi doit être votée par l'Assemblée nationale et le Sénat avec les mêmes mots.

Vrai ou **Faux**

4

Le rôle du Conseil constitutionnel est très important : il vérifie que les lois dont il est saisi respectent la Constitution.

Vrai ou **Faux**

5

Quand une loi est promulguée par le président de la République, elle est immédiatement appliquée.

Vrai ou **Faux**

Solutions

- 1 -

Faux. Une loi, c'est un texte voté par le Parlement qui s'applique à tous les citoyens sans exception.

- 2 -

Vrai. Lorsque c'est le gouvernement qui propose une loi, on parle de projet de loi, lorsque c'est le Parlement, on parle de proposition de loi.

- 3 -

Faux. Si les deux assemblées ne peuvent s'accorder, l'Assemblée nationale peut disposer du dernier mot.

- 4 -

Vrai. En cas de saisine, il s'assure qu'une loi est conforme à la Constitution.

- 5 -

Faux. La loi est d'abord publiée au Journal officiel, et ensuite seulement le Premier ministre et son gouvernement la font appliquer.